

Réf: Dossier 248391

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DASHTSA BTP »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
AKOUEDO, Lot 374, Ilot 52

Aux termes de la DNSV et des Statuts ANTHENTIQUES en date du 17/08/2023 reçus par Me KONAN KONAN FRÉDÉRIC, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DASHTSA BTP »

Objet : Le BTP  
; le commerce en général et  
l'import-export

Et pour la réalisation de l'objet social  
le tout directement ou indirectement pour son  
compte ou pour le compte de tiers; soit seul; soit avec  
des tiers par voie de création de sociétés nouvelles  
apport, de fusion, de société en participation ou de prise  
de dation en location ou de gérances de tous biens ou de  
droits ou autrement.

Et d'une manière générale, toutes activités  
annexes, toutes opérations financières, mobilières ou  
immobilières pouvant se rattacher directement ou  
indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter  
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
AKOUEDO, Lot 374, Ilot 52

Dirigeant(s) M TSAFACK JEAN PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05813 du 04/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71036/GTCA/RC/2023 du 04/10/2023

